



DROIT & PROCÉDURE

MARDI 19 MARS 2019 de 18 h 30 à 20 h 30

Maison du Barreau de Paris - Grand Auditorium
2/4 rue de Harlay - 75001 Paris

CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE THÈME :

LA DÉJUDICIARISATION : Processus collaboratif, procédure participative, arbitrage, des alternatives au procès

Accueil des participants

Muriel CADIOU, avocat au barreau de Paris,
Président de Droit & Procédure

Processus collaboratif

Clémence BERTIN-AYNÈS, avocat au barreau de Paris
Stéphane FERTIER, avocat au barreau de Paris, ancien avoué

Procédure participative (de fond et de mise en état)

Michèle BRAULT, avocat au barreau de Paris, administrateur de Droit & Procédure
Hélène POIVEY-LECLERCQ, avocat au barreau de Paris

Arbitrage

Muriel CADIOU, avocat au barreau de Paris, Président de Droit & Procédure
Elodie MULON, avocat au barreau de Paris

Propos conclusifs

Thomas CLAY, professeur à l'École de droit de la Sorbonne,
avocat au Barreau de Paris

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Véronique JEANDÉ – Secrétariat DROIT & PROCÉDURE

☎ 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - jeande.veronique@orange.fr

www.droitetprocedure.com

Inscription : 30 € TTC

Gratuit pour les membres de l'Association, les Magistrats et les étudiants.



*Cette conférence-débat est validée
au titre de la formation continue obligatoire des avocats*

